



LACOPROPRIÉTÉ LE LOUISBOURG

INFO-COP

Bulletin d'information des copropriétaires du Louisbourg

Volume : 26 No : 1

Date : 2018-06-11

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les copropriétaires en assemblée générale annuelle ont réélu les membres actuels du conseil d'administration, qui se sont réparti ainsi les tâches :

Monsieur Jean-François Cossette, administrateur responsable des grands travaux;

Madame Josée Gosselin, secrétaire;

Madame Liette Harvey, vice-présidente;

Madame Nataly Rae, trésorière;

Madame Michèle Laberge, présidente.

PEINTURE DES GARDE-FOUS DES BALCONS

Comme nous l'avons indiqué en assemblée générale, l'opération de peinture des garde-fous métalliques des balcons commencera très prochainement. Ces travaux sont confiés à des professionnels qualifiés et exécutés avec des produits de haute qualité. Les travaux seront réalisés de l'intérieur du balcon et les ouvriers y accéderont par l'intérieur des appartements, sauf au rez-de-chaussée. Dès que nous aurons octroyé le contrat et que nous aurons un calendrier des travaux, nous afficherons les renseignements pertinents dans le hall. Vous veillerez à assurer la présence d'une personne dans votre appartement si vous deviez être absents à ce moment. Dans le cas contraire, les ouvriers accéderont à votre appartement sous la surveillance d'un gardien.

INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Le conseil a reçu récemment quelques demandes d'organiser des rencontres informelles auxquelles seraient conviés les copropriétaires pour discuter librement de sujets d'intérêt pour la copropriété. Tous ceux qui auront pris connaissance du programme que s'est donné le conseil pour l'année en cours comprendront facilement que l'agenda est déjà très chargé. Le conseil n'a pas les disponibilités requises pour prendre en charge de tels événements et

ce n'est pas son rôle. Il peut les faciliter, donner son aval aux copropriétaires qui souhaitent organiser de telles rencontres, insérer des messages d'intérêt général s'y rapportant dans l'Info-cop, y intégrer des sondages au besoin et permettre l'utilisation libre de la salle communautaire pour de telles rencontres.

On peut en prendre pour exemple le projet-pilote de culture urbaine actuellement en cours. Le conseil s'en tient à donner son aval au projet, à fournir l'espace requis à cette fin et à autoriser les règles que se donnent les participants pour s'assurer du respect de la tranquillité de tous les résidents et du bon usage des parties communes..

S'il le juge opportun, le conseil peut bien sûr former des comités-conseils ou tenir des séances d'information sur différents sujets. Mais là s'arrête son rôle. Qu'il s'agisse de groupes de recherche et de réflexion, d'activités à caractère social ou d'autres types d'organisation d'intérêt pour les résidents ou les seuls copropriétaires, le conseil s'en tient à relayer l'information et à s'assurer que l'intérêt général et les droits de tous sont respectés.

Par ailleurs, un copropriétaire peut souhaiter la formation de comités pour traiter de sujets d'intérêt général pour les copropriétaires. Le conseil tient à ce que chacun se sente libre de s'exprimer sur de tels sujets. Un copropriétaire peut alors inscrire son projet à la rubrique «autres sujets» lors de l'assemblée, l'exposer à l'ensemble de l'assistance et même demander qu'un sondage soit fait sur le champ pour en vérifier l'intérêt et donner les suites qu'il jugera appropriées.

RAPPELS CONCERNANT LE BRUIT

Le conseil reçoit trop souvent des plaintes concernant les excès de bruit. Nous rappelons encore une fois à tous les résidents que les horaires permis pour les travaux, pour l'usage des laveuses et pour celui des chutes à déchets doivent être respectés. Dans les chutes à déchets, il ne faut jamais laisser claquer la fermeture de la porte de la chute elle-même. En outre, les conversations dans les corridors doivent être faites à voix très basse pour éviter de déranger les voisins.

UNE NOUVELLE VIE À VOTRE VIEUX VÉLO?

Vous voulez donner une nouvelle vie à votre vieux vélo au profit de personnes vivant dans des communautés vulnérables ailleurs dans le monde? Des copropriétaires du Louisbourg sont disposés à agir comme relais entre vous et l'organisme Cyclo Nord-Sud. Cet organisme à but non lucratif a le mandat de recueillir, de reconditionner et d'envoyer des vélos usagés

dans divers pays d’Afrique et d’Amérique latine, principalement dans les zones rurales où les enjeux liés au transport sont plus importants (Voir : <https://cyclonordsud.org/>).

Pour convenir des modalités de récupération de votre vélo, contactez :

Thomas Antil ou	ou Line Girard (901)
Suzanne Messier (900)	418-527-5807
418-569-3023.....line2girard@gmail.com
581-305-3023	
Zonthom1@gmail.com	

REMERCIEMENTS

Madame Suzanne Simard (406) remercie chaleureusement toutes les personnes qui déposent des contenants consignés dans les petits bacs bleus près des grands bacs de récupération et qui contribuent ainsi aux œuvres qu’elle soutient. À ce jour, elle a accumulé cette année 371,55 \$.

Elle rappelle que les canettes écrasées sont refusées par les machines de dépôt. Elle recommande aussi de rincer les contenants avant de les déposer pour éviter la vermine, surtout en période d’été.

Le conseil d’administration souhaite à toutes et tous un très bel été

La présidente
Michèle Laberge